



ASSOCIATION DES ANCIENS DE LA G.R.C.

Bureau de direction - Nouvelles et opinions

Juillet 2010 – Bulletin # 10

Du président Tim Hoban:

J'aimerais remercier les membres qui ont voté pour moi pour le poste de président de l'Association des anciens de la G.R.C. Je suis présentement à mettre au point la liste des membres des comités qui comprendront aussi des présidents de division, parce que je crois sincèrement que notre association sera le reflet de la force de nos comités.

Je suis aussi à réviser le rapport de Paulette Vinette daté du 7 septembre 2007 et intitulé « Étude sur l'Association des anciens de la G.R.C. ». Je suis aussi à analyser les descriptions de tâches du personnel qui travaille à notre bureau d'Ottawa.

J'ai rencontré le secrétaire et le trésorier de l'association à Ottawa le 2 juillet dernier afin de discuter de certains des sujets qui ont fait surface suite aux discussions par petits groupes lors de l'A.G.M. à Régina. Le but de cette rencontre était de parler des sujets suivants :

- A) La composition des comités
- B) Le registre national
- C) La révision des résolutions par un comité
- D) L'insigne d'identification de Montréal
- E) Exigences de l'A.G.M. - restructuration (ateliers de travail du vendredi)
- F) Mariage après l'âge de 60 ans; le programme d'autonomie des anciens combattants, les pensions des époux survivants.
- G) Partenariats avec la G.R.C., la Légion royale canadienne, l'A.N.R.F., le programme des relations fonctionnelles de la G.R.C. , le Ministère de la Défense et les Forces canadiennes.
- H) Comment gérer les affaires de l'Association avec un budget restreint.

J'ai pleinement l'intention d'aller au bout de nos préoccupations tout en travaillant avec les organisations mentionnées plus haut. Le recrutement et les célébrations de notre 125^e anniversaire feront aussi partie de nos objectifs. Souvenez-vous que peu importe la façon dont on l'examine, la fondation de notre organisation fut le résultat du travail d'un petit groupe de membres il y aura 125 ans en 2011. Faisons en sorte que 2011 soit une année à retenir.

Tim Hoban
Président

BIOGRAPHIE

Thomas Lewis (Tim) HOBAN

- ✘ Né à Sydney, île du Cap-Breton, Nouvelle-Écosse en 1942 (Thomas & Jennie)
- ✘ Diplômé de l'Académie de Sydney et du 29^e escadron des Cadets de l'air de Sydney, Scout de la Reine.
- ✘ A joint la G.R.C. en 1961. À la retraite comme sous-off. supérieur – commandant de détachement après 24 ans de service.
- ✘ Instructeur au Collège communautaire du Nouveau-Brunswick pendant 4 ans. Pendant 10 ans à la tête du programme de formation en protection pour la province du Nouveau-Brunswick et à la retraite une seconde fois.
- ✘ Chef du conseil d'administration de l'école d'apprentissage autochtone pendant 4 ans.
- ✘ Membre actif du Club Lions depuis 43 ans; ancien président du conseil, ancien gouverneur de district et président du comité de leadership du district multiple « N » pour 2010-2013.
- ✘ Membre actif du chapitre de Chatham de l'Association WING du N.B.
- ✘ Membre actif de l'Association des anciens de la G.R.C. depuis 1985. Servant présentement un 2^e terme comme président de la division du Nouveau-Brunswick.
- ✘ Directeur national de la Caisse fiduciaire de bienfaisance de la G.R.C. depuis 8 ans.
- ✘ Président national depuis le 6 juin 2010
- ✘ Médaille du jubilé d'or de la Reine, médaille d'ancienneté de la G.R.C.
- ✘ A reçu la plus haute décoration des clubs Lions : le « Melvin Jones Fellowship », prix du ministre de la justice du Nouveau-Brunswick pour son travail auprès des jeunes en difficulté. Membre à vie de la fondation des clubs Lions du Canada.
- ✘ Marié depuis 46 ans à Betty. Trois fils dont 2 vivants : Tim Jr. et Bill. Notre fils John est décédé.
- ✘ Passe-temps: bénévolat, motocyclette, golf et véhicule récréatif.

Les six (6) résolutions lors de l'A.G.M. ont été présentées comme suit et soumises au vote par la suite.

Résolutions 1 à 6 : Le secrétaire a rappelé aux membres la procédure de scrutin pour les résolutions et tous les autres sujets soumis au vote.

1) **Modifications aux statuts de l'Association des anciens de la G.R.C.** - La résolution a été lue et PROPOSÉE par Alex Geddes pour que les statuts de l'Association des anciens de la G.R.C. soient approuvés. Tim Hoban a APPUYÉ cette proposition. Une courte discussion a suivi concernant l'approbation des statuts. Le résultat du vote, comprenant les votes par procuration, est le suivant : POUR : 3871, CONTRE : 233. La proposition est donc APPROUVÉE. *À noter que ces statuts entreront en vigueur seulement suite à l'approbation par Industrie Canada.*

2) **Assurance responsabilité pour les officiers et directeurs** - La résolution a été lue et PROPOSÉE par Dave LeBlanc à l'effet que la cotisation par membre soit augmentée de 24\$ à 25\$ afin de couvrir l'augmentation de la prime de l'assurance responsabilité qui est passée de 2\$ à 3\$ par membre. APPUYÉ par Phil Vincent. Après une courte discussion, le président a demandé de passer au vote. Le résultat du vote, comprenant les votes par procuration, est le suivant : POUR : 3714, CONTRE : 417. La proposition est donc APPROUVÉE.

3) **Caisse fiduciaire de bienfaisance de l'Association des anciens de la G.R.C.** - Proposition RETIRÉE par le bureau de direction lors de la réunion du conseil national, vendredi le 4 juin 2010.

4) **Augmentation de la pension des époux.** - Résolution lue et PROPOSÉE par Wayne Burry de la division de Terre-Neuve-et-Labrador. Qu'il soit résolu que l'Association des anciens de la G.R.C.

négoce avec la G.R.C., les Forces armées canadiennes et l'Association nationale des retraités fédéraux pour solliciter leur appui dans le but de faire modifier la législation et de faire augmenter la pension des époux survivants. Et,

Qu'il soit résolu que l'Association des anciens de la G.R.C. de concert avec la G.R.C., les Forces armées canadiennes et l'Association nationale des retraités fédéraux, ou seule, entreprenne les actions nécessaires dans le but de faire modifier la présente législation afin de faire augmenter la pension des époux survivants. APPUYÉ par Gary Bolton. Aucune discussion. Le résultat du vote, comprenant les votes par procuration, est le suivant : POUR : 3019, CONTRE : 1125. La proposition est donc APPROUVÉE.

5) **2011 - 125^e Anniversaire de l'Association des anciens de la G.R.C.** – Division de Lethbridge
Cette résolution a été lue et PROPOSÉE par Lynn Spring, président de la division de Lethbridge. Il est donc proposé que l'année 2011 soit reconnue comme étant le 125^e anniversaire de fondation de l'Association des anciens de la Police montée du Nord-Ouest, de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest et de la Gendarmerie Royale du Canada. APPUYÉ par Al Rivard. Il y a eu une courte discussion sur la date de fondation reconnue par le gouvernement fédéral, à savoir si c'est 1924 ou 1886. Ian Brownlee de la division de Calgary a lu un extrait d'un article du journal Calgary Herald, publié le 17 avril 1886. L'article parle du fait que 24 membres de la Police montée du Nord-Ouest se sont réunis le 16 avril 1886 afin de fonder une association d'anciens et l'article nomme même les officiers élus aux différents postes de direction. Don Klancher s'interroge à ce sujet et indique que l'Association des anciens de la G.R.C. a été fondée officiellement en janvier 1924 selon les archives historiques et selon la confirmation obtenue du gouvernement canadien. Lynn Spring reprend ce débat et affirme que le 16 avril 1886, la réunion tenue par 24 membres de la Police montée du Nord-Ouest avait pour but de former une association d'anciens et au profit de tous les anciens. Cette réunion est confirmée par l'article du Calgary Herald en date du 17 avril 1886. Le président Power demande que l'on passe au vote. Le résultat du vote, comprenant les votes par procuration, est le suivant : POUR : 3542, CONTRE : 602. La proposition est donc APPROUVÉE.

6) **Insigne d'identité – Division de Montréal**

QU'IL SOIT RÉSOLU que la division de Montréal soit la seule division de l'Association des anciens de la G.R.C. à promouvoir la vente et la distribution de l'insigne d'identité souvenir des anciens à tout ancien membre de la G.R.C. qui en demande une.

ATTENDU QUE la G.R.C. n'a pas le droit d'intervenir dans la vente de notre insigne d'identité souvenir des anciens,

ATTENDU QUE la division de Montréal détient les droits et privilèges depuis le 15 septembre 2003 comme mentionné au volume IV, page 311, du Registre public des armoiries, drapeaux et insignes du Canada,

ATTENDU QUE la division de Montréal a présenté un échantillon d'insigne à l'Inspecteur Bird en septembre 2009, échantillon sur lequel les lettres RCMP-GRC avaient été enlevées,

ATTENDU QUE la division de Montréal de l'Association des anciens de la G.R.C. connue ci-après comme Montréal, assumera l'entière responsabilité des insignes vendus et que l'Association des anciens de la G.R.C. connue ci-après comme National, ne sera pas tenue responsable des insignes vendus,

ATTENDU QUE la division de Montréal vend cet insigne souvenir depuis plus de neuf (9) ans,

ATTENDU QUE Montréal sera propriétaire des moules et des responsabilités entourant la vente de l'insigne d'identité souvenir, Montréal aura l'entière et unique responsabilité de la commercialisation dudit insigne souvenir.

ATTENDU QUE Montréal sera le détenteur de la police d'assurance responsabilité et que le National n'aura pas de droits sur les ventes, la distribution et les responsabilités,

ATTENDU QUE se conformera à l'article 104 de l'Acte constitutif et les statuts de l'Association des anciens de la G.R.C.

ATTENDU QUE Montréal versera des redevances à la Fondation de la police montée.

Appuyé par Jan Wolynski, division du Manitoba.

Gaston Désormeaux a donné des explications lors de l'A.G.M. et après une discussion, le président Power a indiqué qu'il y avait eu une motion de présentée et qu'elle avait été appuyée; Power a ensuite demandé s'il y avait d'autres commentaires. Une courte discussion a suivi et la résolution a été soumise au vote. Le résultat du vote, comprenant les votes par procuration, est le suivant : POUR : 2834, CONTRE : 1210. La proposition est donc APPROUVÉE.

Le président a alors fait remarqué que l'Association des anciens de la G.R.C. avait maintenant la responsabilité de cet insigne d'identité souvenir. Gaston Désormeaux a indiqué au Président Power qu'il voulait remercier tout le monde pour leur appui et que la division de Montréal allait remettre un pourcentage de toutes les ventes aux membres des divisions qui désirent se procurer l'insigne.

Alex Geddes
Secrétaire national

Cancer de la vessie – Pension médicale d'A.C.C. pour les membres de notre association atteint du cancer de la vessie.

Un de nos anciens s'est vu attribué une pension médicale à vie en vertu de la Loi sur les pensions suite à un cancer de la vessie qu'il a contracté en manipulant certaines poudres pour empreintes digitales qui étaient utilisées dans les années 1960, 1970 et 1980.

Notre association tente maintenant de rejoindre d'autres anciens membres des sections d'identité judiciaire qui auraient pu être exposés aux mêmes produits chimiques et qui sont présentement atteints d'un cancer de la vessie.

J'ai demandé à l'officier responsable des services de santé de la G.R.C. d'émettre un communiqué à l'attention des membres retraités pour les informer de cette situation.

L'officier responsable des services de santé de la G.R.C. m'a informé qu'il est en possession du document de recherche de la firme CANTOX. C'est cette firme qui a complété la recherche dans le cas de ce membre pour le compte d'A.C.C. et qui a conclu que les poudres pour empreintes digitales utilisées et d'autres matériaux connexes ont contribué au développement du cancer et à l'ablation

subséquente de la vessie du membre. Ce rapport CANTOX est volumineux et la G.R.C. procède à la traduction avant de le publier et d'émettre un communiqué.

L'officier responsable des services de santé de la G.R.C. a aussi indiqué qu'il n'avait pas encore élaboré une stratégie concernant son communiqué. Ceci est dû au fait d'autres priorités et du déménagement des bureaux de son secteur du 295 Coventry Road vers l'ouest de la ville d'Ottawa. Je n'ai pas pu obtenir de date précise sur la publication de ce communiqué mais je crois que ce sera un peu plus tard en 2010.

Bill Gidley
Directeur exécutif.

Le 1 juillet dernier, j'ai rencontré John Larlee, président du Tribunal des anciens combattants (révision et appel). Il s'adressait alors à des vétérans de la Légion canadienne, leur disant que s'ils n'étaient pas satisfaits avec une décision du Tribunal des anciens combattants (révision et appel), il leur demandait de le contacter et il tenterait de résoudre le problème. Je lui ai indiqué que j'étais un ancien de la G.R.C. et il m'a tout de suite indiqué qu'il avait besoin d'anciens membres de la G.R.C. ou de retraités de la G.R.C. pour siéger au sein du Tribunal des anciens combattants (révision et appel). Nous avons discuté de ce sujet et il m'a dit que l'on devait passer un test et une fois que ce test était réussi, les noms étaient mis sur une liste. Étant donné que l'on a besoin d'anciens membres de la G.R.C. pour siéger sur ce tribunal, il y a de bonnes chances qu'un ou deux membres soient choisis. J'ai parlé avec le député Greg Thompson, ancien ministre, et il m'a confirmé ce fait. Pour faire application, il faut se rendre sur le site internet d'A.C.C.

Dale Lively
Ombudsman national

Produit par: Comité des communications

Rick Morris,
Gouverneur et membre du comité.
Notre site internet national se trouve à l'adresse suivante: www.rcmpvetsnational.ca.